

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1995

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x	12x	14x	16x	18x	20x	22x	24x	26x	28x	30x	32x
						✓					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

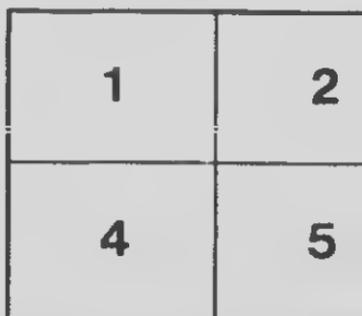
Douglas Library
Queen's University

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contains the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

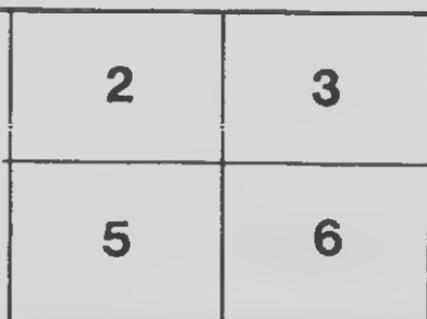
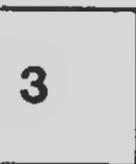
Douglas Library
Queen's University

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier feuillet et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second feuillet, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par le premier feuillet qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

Louis Hébert

Premier Colon du Canada



1617-1917

— ET —

L'EXPOSITION PROVINCIALE

DE

QUEBEC

LP
F5012
1917
E96



LOUIS HÉBERT

PREMIER CULTIVATEUR
DU CANADA

LES PIERRES QUI PARLENT

Les rochers qui servent d'assises à Québec contribuent surtout à sa beauté pittoresque et ses fondements sont si harmonieusement gradués qu'ils donnent un relief aux moindres constructions et aux plus humbles monuments. Aucune ville n'offre plus de sites incomparables aux bronzes dans lesquels on moule les grands hommes de la Patrie.

Québec est, en Amérique, la ville par excellence des monuments ; le culte du Souvenir a profité du site merveilleux de Québec pour y tailler, nombreux, les socles d'où jaillit le souvenir tangible de nos gloires nationales canadiennes. Les "pierres qui parlent" sont nombreuses à Québec ; et elles parlent avec éloquence. Aucune ville de l'Amérique ne sait mieux que Québec garder la mémoire du passé et, à chaque coin de rue, sur toutes les places publiques, dans les coins ombreux des parcs, des pierres et des bronzes disent et chantent ce passé. Elles racontent, d'elles-mêmes, au visiteur qui va les interroger, l'émouvante et glorieuse histoire de ceux qui ne sont plus mais dont les pensées et les œuvres ont mérité de survivre.

Nos plus illustres morts parlent encore à Québec quand leur voix s'est éteinte depuis des siècles...

CELUI QUI MANQUAIT

Mais au Panthéon de Québec, il manquait une grande figure qui aurait dû, depuis longtemps, se détacher à côté de celle de l'illustre fondateur de la ville.

En effet, quand le touriste, qui voulait apprendre l'histoire de Québec par ses monuments, avait fait le tour des bronzes qui ont été érigés depuis le sommet des rochers de la citadelle jusque sur les bords du ruisseau Lairet, il ignorait le nom de celui qui, le premier, avec la hache, s'attaqua au premier arbre des forêts plusieurs fois séculaires qui couvraient nos rochers et nos collines, avec la sublime intention d'y semer de la "graine de pain".

Louis Hébert manquait à la gloire de notre Panthéon canadien.

TROIS SIÈCLES APRÈS

Et maintenant, trois siècles après son premier coup de hache, le premier colon du Canada, de tous ses membres solides de bronze, se dressera bien haut sur son socle de pierre, précisément à l'extrémité du lopin de terre qu'il commençait à défricher au printemps de 1617 ; car, désormais, le souvenir du premier agriculteur canadien est vivant parmi nous et il se mêle avec ceux des gloires nationales qui ont développé son œuvre merveilleuse.

ChAMPLAIN, du haut de la Terrasse, doit être fier de l'acte de justice et de religion que l'on se propose de rendre à son héroïque compagnon et, de son large chapeau à plumes, c'est Hébert, sans doute, qu'il entend saluer par-dessus un coin de son ancienne " terre " . . .

Il y a aujourd'hui trois cents ans que le premier colon canadien venait de France se fixer au pays de Kébec. La vieille cité des Souvenirs qui a si bien honoré son fondateur, ses martyrs, ses pontifes, ses vaillants soldats et ses grands hommes d'État, n'a pas voulu laisser dans l'ombre celui qui, après Champlain, a pris la plus grande part à la fondation de la Nouvelle-France. On a pensé que le temps était venu d'élever une statue au courageux et héroïque ancêtre des cultivateurs canadiens.

LE MONUMENT

Le Monument Louis Hébert, qui se dressera dans un coin du jardin de l'Hôtel-de-Ville, l'œuvre du sculpteur canadien, Alfred Laliberté, représentera le premier colon du Canada, debout sur le socle, offrant au Dieu des Moissons, la première gerbe de blé récolté sur la terre du Canada. À la base du piédestal, à gauche, on verra un groupe d'enfants entourant la courageuse épouse de Louis Hébert, Marie Rollet, considérée avec raison comme la première institutrice du pays ; à droite, sera représenté plein de noblesse et de fierté, le gendre de Louis Hébert, Guillaume Couillard, le premier qui laboura le sol canadien.

Le piédestal du monument sera orné en plus de gerbes de blé et portera les écussons de la ville de Québec, celui de la province avec la devise " Je me souviens ", celui de la première famille avec cette autre inscription : " Dieu aide au premier colon " .

Sur une plaque de cuivre seront inscrits les noms des premiers colons de Québec.

Le monument aura dix-sept pieds de hauteur ; la statue de Louis Hébert mesurera huit pieds. Cette œuvre coûtera environ \$17,000.

LOUIS HÉBERT

A sa patrie d'adoption, Louis Hébert apportait en échange du pain qu'il attendait d'elle désormais, l'appoint précieux d'une santé robuste, la richesse d'une âme forte et d'un cœur dévoué. Pendant que d'autres assuraient, grâce à leur vaillante épée, la possession au Roi de France de la plus riche partie de l'Amérique du Nord, lui, pacifique conquérant, n'ambitionnait d'autre victoire que celle que sa hache allait remporter sur la forêt sauvage. Il fonda au Canada la grande famille des cultivateurs canadiens-français, les " rois " des jours tristes que nous traversons.

Louis Hébert, apothicaire de profession, ayant obtenu par l'intermédiaire de Champlain, qu'il avait connu en Acadie, en 1604, la permission de s'établir à Québec, débarqua ici le 11 juin 1617, après une traversée orageuse, longue de treize semaines. Il possédait une éducation soignée. Il n'était pas un vulgaire aventurier.

A Québec, une fois débarqué, Hébert construisit son humble demeure sur les bords de la falaise et commença aussitôt à défricher le lopin de terre que lui avait octroyé la Compagnie. L'histoire rapporte les misères qu'il eut à endurer. Son courage ne faillit jamais en face des obstacles qui se multipliaient sur sa route. Lorsqu'il mourut, il laissait à sa famille un domaine d'environ vingt arpents de terre défrichée qui lui rapportait plus de grains qu'il ne lui en fallait pour le nourrir avec sa famille. Sa mort fut celle d'un apôtre et d'un saint.

En effet, comme le dit Son Eminence le cardinal Bégin, dans une lettre pastorale publiée le 19 mars 1917, et recommandant l'œuvre du Monument Hébert, " Louis Hébert fut le type par excellence de ces apôtres laïques, si nombreux à cette époque et que la France nous a envoyés ".

LA TERRE D'HÉBERT

Quand il arriva à Québec, si l'on en croit la tradition, Louis Hébert dressa sa tente sous un orme majestueux qui se voyait encore en 1848, au coin de la rue Sainte-Anne. C'est là qu'il demeura avec sa famille, en attendant qu'il eut une demeure en état de le loger convenablement.

Il avait obtenu une concession de dix arpents de terrain. Il se mit à défricher un endroit pour asseoir sa maison. Il trouva ce qu'il cherchait au bord de la falaise, à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'université Laval. Ce fut là, en effet, que s'éleva la première maison canadienne. Elle dominait l'"Habitation" de Champlain qui était bâtie en bas. Elle était en pierre avec pignon en bois. En 1644, cette maison menaçait ruines ; elle fut remplacée par une autre plus spacieuse et plus commode, qui devint le berceau du Petit Séminaire ; cette nouvelle maison avait trente-huit pieds de longueur sur quatorze de largeur, et elle était située à l'entrée même du jardin du Séminaire.

La maison appartenait à la veuve G. Guillaume Couillard, fille de Louis Hébert, quand on l'acheta pour en faire le premier petit séminaire de la Nouvelle-France. Le contrat de vente fut passé le 10 avril 1666. Madame Couillard vendit son domaine huit mille livres. Une partie de cette somme fut payée en 1671 et la balance fut remise aux héritiers en 1688.

Ajoutons que, par l'acte de concession à Louis Hébert de la terre qu'on lui avait octroyée, acte signé par le duc de Ventadour, Louis Hébert devint le premier seigneur de la Nouvelle-France. Son fief de la Haute-Ville portait le nom de fief du Sault-au-Matelot. Ce terrain est celui sur lequel s'élèvent aujourd'hui l'Université Laval, la Basilique, le Séminaire, et comprend les rues Couillard et Hébert.

En même temps, on concéda à Louis Hébert un autre fief qui était situé sur les bords de la rivière Saint-Charles et qui s'appelait le fief de L'Espinay.

HÉBERT ET L'EXPOSITION

Un événement aussi important que le Troisième Centenaire de l'établissement du premier colon canadien ne devait pas passer inaperçu à l'Exposition Provinciale de Québec. Il appartenait à notre populaire Exposition, qui a fait de Québec une Capitale Agricole, de s'intéresser particulièrement à celui qui a fondé le Canada agricole. Aussi, la Commission de l'Exposition ne voulut pas rester étrangère aux fêtes que l'on se décidait d'organiser pour l'inauguration du Monument Hébert.

Elle voulut donner la préséance aux cultivateurs de la province, plus particulièrement aux Lauréats du Mérite Agricole qui sont les représentants naturels de la grande et noble classe des cultivateurs. C'est donc aux Cheva-

liers du Mérite Agricole que la Commission imposera la douce et noble tâche de célébrer la mémoire de leur pieux et héroïque ancêtre. Car, tout ce qui se fera à la gloire de Louis Hébert pendant l'Exposition sera l'œuvre de nos cultivateurs et la réalisation de leurs vœux.

C'est ainsi que pour perpétuer de façon tangible la mémoire du premier cultivateur canadien, les Lauréats du Mérite Agricole, au nom de la grande famille dont ils sont les chefs, demanderont l'érection d'un pavillon auquel ils donneront le nom de leur grand ancêtre. Ce pavillon d'après les projets élaborés, fera partie principale du Palais du Mérite Agricole que l'on se propose d'ériger dans le Parc de l'Exposition où il sera, chaque année, le rendez-vous de tous les cultivateurs de la province qui pourront y tenir leurs assises.

Ce ne sera donc pas seulement cette année que le souvenir de Hébert vivra dans leur cœur; ce sera toujours, chaque année, quand ils viendront à Québec, retremper leur âme, en honorant sa mémoire, dans l'édifice qu'ils lui auront consacré.

Ajoutons que c'est pour rappeler surtout le souvenir de Louis Hébert que l'on a donné à l'Exposition de cette année le titre de l'"Année des Souvenirs", en même temps que l'on a voulu aussi commémorer le cinquantième anniversaire de la mise en vigueur de la Confédération canadienne.

LE PAVILLON HÉBERT

Le Palais du Mérite Agricole qui comprendra le Pavillon Hébert et que nos cultivateurs vont demander d'ériger en souvenir de leur premier ancêtre, et dont l'emplacement définitif sera choisi au cours de l'Exposition de cette année, deviendra dans quelques années, quand il sera terminé, un véritable Palais aux dimensions les plus vastes, si l'on en croit le plan qui est déjà fixé. Il occupera à peu près toutes les parties du terrain qui s'étend entre le Palais des Beaux-Arts et l'Hippodrome, à l'extrémité ouest du Palais Central et au milieu duquel on voit aujourd'hui les écuries générales. Il consistera en une vaste structure quadrilatère, formant au centre une cour intérieure très spacieuse.

Il faudra particulièrement, en raison des circonstances présentes, quelques années pour ériger un édifice de cette importance. On le construira probablement en diverses étapes, chaque année, de façon à ce que dans cinq ou six ans, peut-être, non seulement le pavillon Louis Hébert mais le Palais du Mérite Agricole sera terminé.

Ce sera un monument digne du héros dont la mémoire est éternelle dans les cœurs de tous les Canadiens français, digne de l'Agriculture, la mère nourricière du peuple canadien, et, en ces années surtout, de bien d'autres peuples, digne enfin des gens au patriotisme éclairé qui l'auront conçu.

C'est donc un autre monument Hébert qui s'élèvera, d'ici à quelques années, dans le Parc de l'Exposition, un monument pratique, celui-là, symbolique dans son sens, qui sera, chaque année, le rendez-vous des cultivateurs et des colons de cette province, pieux continuatcurs de l'œuvre de Louis Hébert, de Guillaume Couillard et de leurs descendants ; un monument qui, en même temps qu'il rappellera aux générations futures l'œuvre immortelle de ces premiers héros de la colonie de Champlain, servira d'école pour ainsi dire à ceux que la Providence a destinés à continuer sur le sol québécois l'apostolat de la terre, et servira d'exemple de gloire à ceux qui auront les honneurs du succès dans les concours du Mérite Agricole. Ce sera le Panthéon des preux chevaliers de la terre canadienne.



